



## DÉCISION N° 2023-017

### Convention au titre du dispositif « Pacte rural-aide à la revitalisation commercial des communes et EPCI en milieu rural »

Direction Générale  
des Services

Le Maire de Villiers-sur-Orge,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la délibération n°2020-014 du 10 juillet 2020, par laquelle le Conseil Municipal a délégué au Maire certaines attributions visées à l'article L.2122-22 du CGCT,

**CONSIDÉRANT** la convention n° EX07099 définissant les engagements respectifs et les modalités de subvention de la Région Ile de France au titre du dispositif « Pacte rural-aide à la revitalisation commercial des communes et EPCI en milieu rural »

**CONSIDÉRANT** La volonté de réaliser la construction d'une halle de marché couvert

**CONSIDÉRANT** la nécessité de signer la présente convention qui définit les conditions de versement de la subvention

### DÉCIDE

#### **Article 1 :**

La signature de la convention au titre du dispositif « Pacte rural-aide à la revitalisation commercial des communes et EPCI en milieu rural »

La présente décision sera portée à la connaissance du Conseil Municipal lors de sa prochaine séance.

Monsieur le Maire est chargé de l'exécution de la présente décision qui sera transmise à Monsieur le préfet de l'Essonne, et à Madame la Présidente du Conseil Général

Fait à Villiers-sur-Orge, le 15 mars 2023

Le Maire,

Gilles FRAYSSE



Conformément à l'article L.2121-13 du Code Général des Collectivités Territoriales, les documents relatifs à cette décision sont consultables en mairie aux horaires habituels d'ouverture. La présente décision peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le Représentant de l'Etat. Le Tribunal Administratif peut être saisi par voie postale ou par voie électronique sur la plateforme dématérialisée Télerecours Citoyens [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)

HÔTEL DE VILLE

6 RUE JEAN JAURES – 91700 VILLIERS-SUR-ORGE – TEL. : 01.69.51.71.00 – [WWW.VILLIERS-SUR-ORGE.FR](http://WWW.VILLIERS-SUR-ORGE.FR)